



AdC - Cet été, faites taire les souffrances de l'abandon

Jappements, cris d'angoisse, hurlements... Ce sont les bruits des souffrances de l'abandon. Pour y mettre fin, la Société Protectrice des Animaux (SPA) se prépare à secourir les animaux qui seront laissés pour compte cet été et lance une nouvelle campagne pour mobiliser le plus grand nombre.

Un chiffre alarmant : 28 % d'abandons en plus sont dénombrés dans les refuges de la SPA depuis le début de l'année.

La SPA est la seule association à disposer d'un véritable réseau de refuges dans toute la France, capable de répondre à la recrudescence des abandons durant l'été. En 2018, 14 871 chiens et chats avaient été abandonnés directement dans les refuges de la SPA, occasionnant une vague d'abandons inédite.

Les refuges, déjà bien remplis, multiplient leurs efforts pour recueillir tous ces animaux et les remettre sur pattes après le traumatisme qu'ils ont vécu, avant de les proposer à l'adoption.

Que faire de son animal lorsqu'on part en vacances et qu'on ne peut pas l'emmener ?

Voici différentes options :

- le faire garder par la famille ou les amis : cette solution est intéressante, car économique et pratique. Encore faut-il trouver la personne qui accepte et qui a de quoi garder votre animal dans de bonnes conditions.

- le faire garder par un garde-chien (ou « pet-sitter ») : une personne de votre ville inscrite comme pet-sitter sur un site spécialisé (Animaute, Yoopies, Rover, Animalin, Familihero, etc.) se propose soit de garder votre animal à son domicile, de venir le nourrir et/ou le promener pendant votre absence, ou de le garder à votre domicile.

- l'échange entre particuliers : une famille garde votre chien pendant votre absence, et lorsque ce sera à son tour de partir en vacances, vous garderez son compagnon à quatre pattes. Des

sites sont dédiés à la mise en réseau de particuliers (Animal Keepers, Animal futé, etc.).

- une famille d'accueil : si vous avez la chance de tomber sur la personne idéale, une relation de confiance s'installera, et vous pourrez renouveler l'expérience chaque année, en sachant votre compagnon bien-aimé entre de bonnes mains. Des sites Internet existent aussi dans ce sens (Emprunte mon toutou, Holidog, Wamiz, Animalin).

- la pension pour animaux : votre animal sera pris en charge par une équipe de professionnels (pension canine du Bordage au Puy-Saint-Bonnet, centre canin de la Petite Saunerie à La Plaine, La Vallée De L'Hyrome à Vihiers, pension d'Arguiller d'Anjou à Maulévrier, domaine des noisettes à Montilliers, Au rêve du chat et du chien à Cholet, etc.).

